



ÉCOLE SUPÉRIEURE  
DE TRAVAIL SOCIAL

# Diplôme d'Etat d'Assistant Familial Par la Validation des Acquis de l'Expérience



# La VAE à l'ETSUP

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience suppose une croyance dans le potentiel humain, dans la capacité de chacun à participer à la valorisation des pratiques professionnelles et des ressources mobilisées vers ses activités.

Le mode de communication - « *accompagnateur et accompagné* » prend appui sur une relation d'estime réciproque, de respect des compétences, de solidarité vers une production écrite à fournir, et de confiance mutuelle (**dans la guidance vers une qualification**).

Le dispositif méthodologique mis en place a pour finalité de proposer un espace-temps permettant aux candidats de se réapproprier leur vie professionnelle, de la formaliser, la mettre en travail et de la faire naître de façon plus affirmée.

## **Il articule en alternance, quand cela est possible, deux niveaux de relations :**

- ✓ *Des relations individuelles*, centrées sur le candidat en tant que sujet et auteur de son projet professionnel et de validation de son expérience personnelle, et professionnelle. Le plaçant auteur de cet espace-temps.
- ✓ *Des relations collectives*, favorisant une reconnaissance mutuelle des expériences exprimées, communiquées... et développant un sentiment de solidarité et une mutualisation des ressources rassemblées et partagées entre les membres du groupe de candidats.

**1**

**Candidat accompagné en 2022**

**100%**

**Taux de réussite en 2022**

**100%**

**Taux de satisfaction en 2022**

## Informations générales

La date de remise des livrets 2 est fixée par la **DREETS** (Direction Régionale de l'économie de l'emploi, du travail et des solidarités) de la région d'habitation.

L'accompagnement prévu dans le cadre du dispositif de droit commun est de 24h00. Il peut être augmenté selon la demande de la personne entrant dans le dispositif. Il peut être diminué selon le nombre de domaines de compétences présentés.

L'accompagnement se réalise dans le cadre de travaux de petits groupes (si le nombre de personnes accompagnés et les domaines de compétences visés le permettent) et en suivi individuel.

Les personnes inscrites en VAE disposent de l'ensemble des prestations offertes par l'ETSUP : *centre de documentation, salle informatique...*

## Rappel du cadre réglementaire

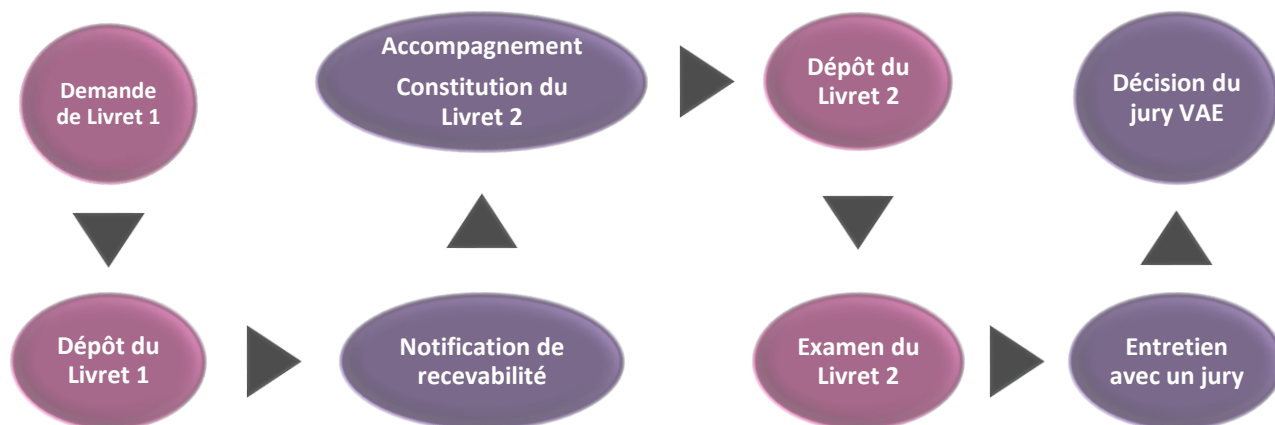
*La validation des acquis de l'expérience est définie dans la loi 2002-73 du 17 janvier 2002*

*« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles... »*

*« Peuvent être prises en compte, au titre de la validation, l'ensemble des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme ou du titre. La durée minimale requise ne peut être inférieure à un an... »*

**La loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018** et ses décrets d'application, ont modifié les dispositions du Code du Travail et du Code de l'Education pour adapter le régime de la VAE et sa mise en œuvre.

# Les principales étapes d'une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience



Pour télécharger en ligne les Livrets : [DEAF - Téléchargements | VAEInfo \(asp-public.fr\)](#)

## L'accompagnement à la VAE en quelques mots

### La visée de l'accompagnement à la VAE de l'ETSUP :

L'ETSUP propose aux professionnels souhaitant être accompagnés dans la réalisation du livret 2 de les aider dans leur projet de certification. Il vise à ce que ces professionnels puissent au mieux :

- ✓ Comprendre les implications de cette démarche VAE,
- ✓ Se positionner dans leur parcours de professionnalisation,
- ✓ Réaliser un travail d'écriture réflexive de leurs pratiques situées dans leur environnement.

### Les principes de l'accompagnement :

Ils se situent à plusieurs niveaux, et cherchent à permettre aux professionnels engagés dans la démarche de :

- ✓ Préciser les besoins en accompagnement, affiner le projet de validation des expériences, aider au positionnement professionnel, et être soutenu dans la démarche entreprise,
- ✓ Recevoir un accompagnement dans le sens d'un « cheminement avec », mais qui prend en compte également les référentiels attendus dans la certification du diplôme visé,
- ✓ Formaliser et de communiquer par écrit et par oral ses expériences d'activités professionnelles et/ou bénévoles, à l'occasion de séquences collectives et/ou individuelles et de retour de lectures des écrits qu'il produits,
- ✓ Bénéficier d'une méthodologie d'accompagnement à la VAE

# Un processus méthodologique dynamique

*Le processus méthodologique développé à L'ETSUP se fixe comme priorité à l'accompagnement* de respecter l'individu-candidat, en tant que sujet et auteur de son projet. En effet, celui-ci se met dans un processus de reconstruction identitaire où les enjeux personnels sont forts. Il s'agit pour lui de faire preuve de l'expérience, de la façon dont elle a été vécue, ainsi que du niveau de maîtrise des compétences exercées. Par la démarche de validation, le candidat pose un acte pédagogique où il opère un retour sur lui-même, réactive et met en forme ses acquis (Leclercq, 2001).

Pour le guidant, la visée est de : « mettre quelqu'un en mesure de produire quelque chose en développant ses propres moyens ». Ceci implique non seulement de respecter la personne initiatrice de sa démarche et de ses choix d'expériences, ou situations de travail, mais dans un premier temps de l'aider à repérer les référentiels tout en refusant d'être guidant-acteur ou promoteur de normalisation. Il s'agit alors de construire des dispositifs de validation de la conformité à des référentiels, mais de veiller à maintenir un processus dynamique visant de permettre aux candidats de se réapproprier véritablement tous leurs acquis, pour eux même en premier lieu. Le collectif participe à la valorisation, la communication et la mobilisation mutuelle des ressources humaines et professionnelles.

*Le candidat n'a pas à réapprendre ce qu'il sait déjà, mais à l'explicitier.* L'expérience, les acquis, ne sont pas de l'ordre des routines, puisqu'ils sont décrits et analysés dans des situations singulières, dans des contextes. Les guidants aident à la formalisation et à la communication de compétences exprimées par le candidat. Ils favorisent, dans une visée formative, l'approfondissement des réflexions sur ses pratiques et leurs analyses.

## L'accompagnement à la VAE DEAF

Le dispositif VAE mis en place pour les assistants familiaux depuis 2008 a amené L'ETSUP à appréhender la spécificité de cet accès à la certification pour ces professionnels présentant de nombreuses années d'expérience au sein d'une profession à part dans l'histoire et l'actualité de la protection de l'enfance. En effet, si leur expérience est réelle, la difficulté à formaliser les savoirs l'est tout autant, les enjeux personnels et professionnels tenant une place considérable dans la démarche.

D'autre part, le projet d'une VAE pour un candidat assistant familial, se distingue d'un projet classique de VAE. En effet, l'exercice du métier d'assistant familial ne peut se résoudre en une seule validation des acquis de l'expérience car :

- ✓ il est soumis à l'obtention d'un agrément préalable
- ✓ il nécessite le suivi d'une formation obligatoire

Ce sont ces conditions qui déterminent donc l'accès au métier et non la certification, qui reste non obligatoire.

Pour ces raisons, la motivation du candidat à la VAE résulte le plus souvent d'une non validation d'un ou de plusieurs domaines de compétences à la certification. La voie de la VAE est ainsi souvent empruntée comme une « voie de rattrapage ». Notamment, elle permet aux candidats en difficultés à l'écrit de valider le domaine de compétence 2, lorsqu'ils ont échoué à l'épreuve de certification écrite.

# L'organisation pédagogique de la VAE DEAF

*L'organisation pédagogique de l'accompagnement se répartit selon la présentation du tableau ci-après\* (pour un parcours d'accompagnement complet visant les 3 domaines de compétences) :*

*\*des aménagements peuvent être décidés d'un commun accord entre le guidant et la personne accompagnée, afin de tenir compte de l'évolution de son travail et ses besoins.*

Journées d'accompagnement	Matin (9h30 - 12h30)	Après-midi (13h30 - 16h30)
<b>1</b>	<p><b>DC1 Accueillir et intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etudier le référentiel de compétences</li> <li>✓ Considérer l'accueil, l'intégration et la place de l'enfant au sein de la famille d'accueil</li> <li>✓ Identifier et considérer les interactions ou les conflits intrafamiliaux</li> </ul>	<p><b>DC1 Accueillir et intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil :</b></p> <p><b>Séance d'écriture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identifier et choisir les situations à retenir</li> <li>✓ Etudier et élaborer les situations retenues</li> <li>✓ Proposer des techniques d'écriture</li> </ul>
<b>2</b>	<p><b>DC1 Accueillir et intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Optimiser la réflexion des stagiaires</li> <li>✓ Formaliser les savoirs et les compétences des stagiaires</li> </ul>	<p><b>DC1 Accueillir et intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rédiger et mettre en forme le livret 2</li> </ul>
<b>3</b>	<p><b>DC2 Accompagnement de l'enfant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identifier et argumenter les actions éducatives mises en place dans l'accompagnement éducatif des enfants accueillis</li> </ul>	<p><b>DC2 Séance d'écriture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rédiger et mettre en forme le livret 2</li> </ul>
<b>4</b>	<p><b>DC3 Communication et travail d'équipe</b></p> <p><b>Identifier les places et les rôles des différents acteurs du placement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ AF, membres de l'équipe, partenaires extérieurs, parents</li> </ul> <p><b>Considérer la participation de l'AF à l'élaboration du projet de l'enfant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Transmission d'observations, réunions de synthèses, mise en œuvre du projet</li> </ul>	<p><b>DC 3 Rédiger et mettre en forme le livret 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Respecter les principes de confidentialité et définir le partage d'informations à caractère secret</li> <li>✓ Préparation jury</li> </ul>

## **POUR VOUS INSCRIRE**

### **Pièces à fournir**

- Inscription sur le site [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) (si prise en charge à titre personnel)
- Copie de la notification de recevabilité du livret 1
- Copie du livret 1
- Une photographie d'identité (inscrire le nom, prénom au dos de chaque photo)
- Fiche de renseignements ci-après dûment complétés
- Fiche de prise en charge ci-après dûment complétée
- L'autorisation de l'employeur à suivre la formation jointe ou engagement personnel
- Photocopie COULEUR de la pièce d'identité en deux exemplaires

### **Dossier à envoyer à :**

**Anamaria BOITAN**

**Assistante de projets (voir page contact)**

# # Fiche de renseignements

## Formation VAE AF

### Coordonnées personnelles

M<sup>me</sup>, M<sup>elle</sup>, M. (rayer les mentions inutiles)

Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Pays de naissance : .....

Niveau d'études : .....

#### Adresse postale :

Rue : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. fixe : .....

Portable : .....

E-mail : .....



# # Fiche de prise en charge

## Formation VAE AF

### CANDIDAT

Je soussigné(e) : M<sup>me</sup>, M<sup>elle</sup>, M. (rayer les mentions inutiles)

.....

**sollicite un accompagnement à la VAE du Diplôme :** .....

de ..... heures

Les frais seront pris en charge : par moi-même  par mon employeur  par CPF   
pour l'année 2023

Je demande l'établissement d'un contrat de formation : Oui  Non

Les factures sont à envoyer à .....

.....

Fait à ....., le.....

Signature :

### EMPLOYEUR

Je soussigné(e) : M<sup>me</sup>, M<sup>elle</sup>, M. (rayer les mentions inutiles)

.....

atteste que l'entreprise, l'organisme ou l'association, ci-dessous indiqué(e) :

.....

prend en charge les frais de formation inhérents à l'accompagnement à la VAE du Diplôme de :  
.....pour .....euros.

et demande l'établissement d'une convention de formation : Oui  Non

La facture est à envoyer à : .....

Fait à ....., le.....

Signature et cachet :

# # Autorisation de l'employeur à suivre la formation

Je soussigné(e) : M<sup>me</sup>, M<sup>elle</sup>, M. (rayer les mentions inutiles) :

.....

Titre : .....

Autorise :

M<sup>me</sup>, M<sup>elle</sup>, M. (rayer les mentions inutiles) .....

à suivre la formation de « VAE du diplôme..... » qui se déroulera à l'ETSUP pour l'année 2023.

Fait à ..... le.....

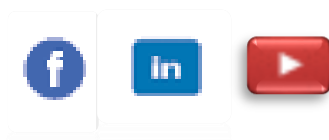
Signature et cachet :

## # CONTACT & PLAN D'ACCÈS

- **Directrice Pôle des Formations Supérieures et des Formations Professionnelles :**  
Aurélie Goldfarbe
- **Assistante de projets :**  
Anamaria Boitan - 01.84.17.11.13  
[anamaria.boitan@etsup.com](mailto:anamaria.boitan@etsup.com)
- **Accueil – Standard :** 01.44.16.81.81
- **Courriel de contact :** [contact@etsup.com](mailto:contact@etsup.com)
- **Site de formation :** 12-18 rue du 19 mars 1962 - 94110 ARCUEIL



[Découvrez le site internet de l'Etsup](#)



[Découvrez l'équipe de l'ETSUP](#)

[L'ETSUP Info, lettre électronique](#)